



The Aga Khan Award for Architecture

DOSSIER DU CLIENT**CONFIDENTIEL****I. IDENTIFICATION**

Titre du projet Centre IPD/AOS
 Adresse 01 BP 1756 OUAGADOUGOU 01 (Burkina Faso)
 Localité Ouagadougou Code postal 01 BP 1756 Pays Burkina Faso
 Téléphone 30.03.90/91 - 30.13.99 Télécopie 30.12.96 Télex 5423 BF

II. PERSONNES RESPONSABLES**A. Architecte**

Nom Philippe GLAUSER - DIAGNE Djibril
 Adresse ADAUA "
 Localité Ouagadougou Code postal BP 648 Pays Burkina Faso
 Téléphone _____ Télécopie _____ Télex _____

B. Client/Maître d'ouvrage

Nom IPD/AOS
 Adresse _____
 Localité Ouagadougou Code postal 01 BP 1756 Pays Burkina Faso
 Téléphone _____ Télécopie _____ Télex _____

C. Consultants (économiste, sociologue, démographe, ingénieur, etc.)

Nom CAMARA Ladj - BERTHEZENE
 Adresse ADAUA TECHNIBOIS (Ets FADOUL) OUAGADOUGOU
 Localité Ouagadougou Code postal _____ Pays _____
 Téléphone _____ Télécopie _____ Télex _____

D. Entrepreneur/Artisan Principal (*)

Nom _____
 Adresse _____
 Localité _____ Code postal _____ Pays _____
 Téléphone _____ Télécopie _____ Télex _____

Continuez au verso si nécessaire

1/6

(*) T.S.V.P. →

- TECHNIBOIS
BP 218
TEL : 33.25.23
OUAGADOUGOU (BF)

- SOGEFIA
BP 544
TEL : 905.69
BOBO-DIOULASSO (BF)

- Groupement FORAFRIQUE - O. KANAZOE
BP 4611
TEL : 360.70 TELEX 5310 BF
OUAGADOUGOU (BF)

- E.I.P.S.
BP 754
OUAGADOUGOU (BF)

III. UTILISATION

- Logements des étudiants - Centre scolaire, administratif
- A. Préciser le(s) type(s) d'utilisation et de recherches - Logements des professeurs
- B. Usager(s) ou occupant(s) Corps professoral, stagiaires/Etudiants, autres usagers partenaires techniques
- 1. Occupation/Profession Administration - Formation - Recherche - Appui/Consultation
- 2. Echelle de revenu (veuillez cocher) _____ Elevé _____ Moyen _____ Bas _____ Mixte _____

C. Veuillez spécifier les modifications éventuelles entre l'utilisation prévue et l'utilisation actuelle:

AUCUNE

IV. HISTORIQUE DU PROJET

(Veuillez spécifier exactement le mois et l'année)

- A. Conception: Commencement MAI 1978 Achèvement MAI 1982
- B. Construction: Commencement JANVIER 1982 Achèvement AVRIL 1984
- C. Date d'occupation du bâtiment MAI 1984

V. BILAN ECONOMIQUE DE LA REALISATION

(Veuillez spécifier les montants, devises et date de transaction)

	Montant (F. CFA)	Devise	Date
A. Budget initial total	<u>335.000.000</u>		
B. Prix du terrain	<u>Don du pays-hôte</u>		
C. Répartition des coûts			
1. Infrastructure	<u>147.404.000</u>		
2. Main-d'œuvre	<u>225.605.000</u>		
3. Matériaux	<u>108.200.000</u>		
4. Aménagements extérieurs	<u>47.645.000</u>		
5. Honoraires professionnels	<u>27.586.000</u>		
6. Autres coûts	<u>74.000.000</u>		
D. Coût total (terrain non compris)	<u>630.440.000</u>		
E. Prix par mètre carré	<u>85.370 F CFA</u>		

F. Estimation comparative des coûts

Veuillez indiquer le rapport du coût de la réalisation au coût moyen de la construction dans le pays, et cocher une des rubriques:

_____ faible X _____ moyen _____ élevé

G. Sources de financement

1. Veuillez indiquer le pourcentage des fonds provenant de:

_____ sources privées _____ sources publiques

2. Si les fonds sont de sources publiques, quel pourcentage de fonds:

_____ 0 % locaux _____ 0 % nationaux _____ 100 % internationaux

Continuez au verso si nécessaire

2/6

VI. DONNEES DE LA CONSTRUCTION

A. Superficie du site et surface construite (indiquer en mètres carrés s.v.p.)

1. Superficie totale du site	60.000	m ²
2. Superficie totale au sol	4.505	m ²
3. Superficie totale du plancher (sous-sols, rez-de-chaussée et étages)	5.658	m ²

B. Techniques de construction

Veuillez décrire la structure et les méthodes de base utilisées pour la construction. Pour les projets de restauration, veuillez décrire les techniques utilisées de la conservation des structures originales. : Le centre de l'IPD/AOS a été exécuté conformément aux objectifs de l'ADAUA et avec les caractéristiques suivantes :

- 1- Exécution entièrement en matériaux locaux améliorés, notamment, fondations et gros-œuvre en briques stabilisées et compressées.
- 2- Constitution de manufactures artisanales du bâtiment. Deux unités ont été créées pour produire les matériaux de construction nécessaires :
 - briqueterie à froid
 - " à chaud

C. Matériaux

(décrivez-les et spécifiez s'ils sont de provenance locale ou importée)

1. Fondations : Briques d'adobe avec stabilisant chimique dosé à 4 %, jointoient au géo-béton stabilisé.

2. Eléments structurels principaux : Les briques possèdent les particularités suivantes :

- Stabilisation : - chimique : 1,5 - 2 % ciment ou chaux : 4-6 % - améliorant naturel : 1 %
- Dimension : 8,8 x 14 x 29,5 cm - Poids : - Brique pleine : 6,7 kg - évidée : 5,7 kg
- 3. Remplissage

Briques d'adobe jointoient au géo-béton

4. Revêtement(s) des façades ou traitement(s) extérieur(s)

Peinture : - dispersion sur murs et plafonds (2 couches)
- peinture à huile (2 couches) sur portes, fenêtres et persiennes.

5. Planchers/sols : Sols

- Rez-de-chaussée : carreaux terre cuite sur chappe d'adobe stabilisé
- Salle d'eau : idem pour rez-de-chaussée avec carreaux terre cuite étan-
chéifiés
6. Plafonds

//////

7. Toiture/couverture : Couverture : - Voûtes et coupoles en briques d'adobe pour les parties inaccessibles

- Dalle en voutains d'adobe moulé, posée sur solives bois. Remplissage en géo-béton pour la terrasse

8. Autres (intérieurs et extérieurs, veuillez spécifier)

- Enduits intérieurs et extérieurs également en matériaux locaux
- appareils sanitaires (lavabos, bacs de douche, WC à la turque) fabriqués sur place en terre cuite émaillée - Aménagements intérieurs réalisés par des artisans locaux :
- D. Type de main-d'œuvre (indiquez les chiffres en pourcentage) portes, mobilier, luminaires....

32 spécialisée

68 non spécialisée

E. Provenance de la main-d'œuvre (pourcentage)

100 % indigène

autre (veuillez spécifier)

VII. CARACTERISTIQUES GEOGRAPHIQUES ET CLIMATIQUES

Veuillez décrire les caractéristiques géographiques et climatiques du lieu en précisant dans quelle mesure celles-ci ont été prises en considération dans la conception du projet: Les constructions sont conçues afin de respecter le mode de vie, les traditions et le patrimoine culturel local, sans tomber toutefois dans le passéisme et la pastiche. La ventilation naturelle a été particulièrement étudiée. Les considérations climatiques, c'est-à-dire avant tout les fortes amplitudes de température durant la journée, ont conduit à concevoir la maison comme une enceinte protégée, avec en son cœur une source de fraîcheur. Les murs et les couvertures d'adobe, par leur épaisseur, les qualités isolantes du matériau et leur capacité d'accumuler la chaleur, permettent d'absorber ces variations de température et finalement de ne transmettre qu'une faible partie de la chaleur. D'autre part, les cours avec leur végétation créent un climat plus frais à l'intérieur même de la maison : c'est le poumon par lequel les pièces aspirent l'air frais (par ventilation naturelle par les fenêtres). Lorsque les conditions climatiques extérieures sont favorables (soir, nuit, saison froide), la terrasse devient une extension de la maison, une ouverture sur l'extérieur. Une telle construction fait de la maison un système climatiquement équilibré.

VIII. EVOLUTION DU PROJET

Veuillez décrire la genèse du projet depuis l'élaboration de son programme, sa conception et mise en forme, sa construction jusqu'à son achèvement et son occupation actuelle.

GENESE DU PROJET : La réalisation par l'ADAUA du campus de l'Institut Panafricain pour le Développement IPD.AOS/SAHEL est avant tout une action commune de développement entreprise par deux ONG (IPD et ADAUA) soucieuses de transférer une technologie spécifiques de l'utilisation des matériaux locaux à des groupements africains afin de leur permettre d'acquérir une autonomie en matière d'infrastructure de base pour l'habitat.

En effet, en acceptant en août 1980 de confier à l'ADAUA la construction en matériaux locaux de son centre, l'IPD traduit sa volonté :

- d'engager avec l'ADAUA le combat nécessaire pour l'Afrique d'utiliser, d'améliorer les matériaux locaux ainsi qu'une architecture tirée de ses valeurs traditionnelles.
- de montrer à ses étudiants et aux autorités administratives des pays sahéliens que l'utilisation de ces matériaux répond à des besoins et à une stratégie politique d'apporter une solution à l'habitat du plus grand nombre.
- de participer avec l'ADAUA à un programme de formation de maçons, briquetiers et autres techniciens du bâtiment en vue de conférer à nos populations une plus grande autonomie dans la réalisation d'un habitat conforme à leurs aspirations sociales, économiques et culturelles.

L'ADAUA et l'IPD ont bien voulu mettre en évidence ces objectifs définis afin d'entamer une recherche commune de financement permettant la réalisation pilote du campus de l'IPD/AOS à Ouagadougou.

LES ETAPES DE REALISATION :

- Phase 1 : Construction des logements des étudiants (foyer/restaurant)
- Phase 2 : Construction du centre pédagogique et administratif situé à proximité de l'entrée il s'organise autour d'une cour.
- Phase 3 : Construction des logements des professeurs.
- Phase 4 : Aménagements extérieurs : (voies d'accès, cours intérieures, places, amphi, terrains de sport, clôture le long de la route principale, etc.)
- Phase 5 : Mise en place des équipements : (installation électrique, téléphonique, construction et installation chateau d'eau, installation matériel de pompage d'eau, équipement chambres froides, équipements cuisine, forage puits, équipements mobiliers, fournitures et installation de climatiseurs).
- Phase 6 : Fonctionnement : La réception définitive du campus n'a jamais eu lieu ; réception provisoire : mai 1984
- Phase 7 : Renovation des toitures, travaux d'étanchéité réalisés en 1986.

IX. IMPORTANCE DU PROJET

A votre avis, quelle est la principale signification du projet ? Veuillez décrire les aspects du projet qui vous paraissent particulièrement aboutis, par exemple d'un point de vue technique, économique et social, ou de son intégration dans le contexte culturel, climatique, etc. ?

Le projet s'appuie sur deux types de considérations : les données socio-culturelles et les données climatiques de la zone sahélienne.

La maison est conçue en zones ayant une certaine autonomie les unes par rapport aux autres. L'entrée, fortement accentuée par un vestibule, délimite clairement le domaine public de la rue du domaine privé de la maison. Le séjour, proche de l'entrée, permet de recevoir des hôtes sans perturber la vie de la maison. Lui-même est scindé en deux espaces, l'un de réception, ouvert sur la cour, l'autre plus intime est fermé sur trois côtés.

La cour est le cœur de la maison, elle est la source de fraîcheur par sa végétation. Comme pour le séjour, l'espace est séparé : d'une part l'ombre douce des arbres, d'autre part l'abri de la loggia.

La cuisine et sa cour sont l'autre pôle de l'habitation, mêlant le confort moderne à la tradition. Les chambres, donnant sur les jardins, isolées du bruit de la rue, sont la partie calme de la maison.

Les sanitaires, au centre, sont facilement accessibles.

La terrasse permet aux occupants de profiter des brises fraîches des soirées et des nuits, durant la saison chaude.

Dans ce projet, il n'était **pas question** pour l'ADAUA ni pour l'IPD de voir comme résultat des actions de l'institution l'édification d'un "quatre murs". Ce travail spécifique de construction peut être confié à une entreprise de la place.

C'est pourquoi l'approche socio-économique de la construction du campus de l'IPD ainsi que ses aspects les plus importants sur le plan d'une coopération au développement s'analyse suivant des aspects spécifiques qui sont :

- création de coopératives de production,
- formation de groupements de travail,
- utilisation des matériaux locaux,
- intégration d'une technologie intermédiaire africaine,
- initiative des groupements à la gestion de coopératives,
- formation pour l'organisation et la gestion de chantier,
- autonomie en matière de constructions rurales.

Cependant on note les insuffisances et risques suivants :

- la clôture qui est trop basse et qui ne protège pas du tout le campus contre les vols qui pourtant tendent à s'amplifier.
- l'éclairage extérieur : les lampes fixées au niveau du sol sont exposées aux fausses manœuvres. L'enceinte est insuffisamment éclairée. Les terrains de sport ne sont pas éclairés du tout.
- le risque de dégradation rapide des bâtiments du campus.
- le problème majeur de l'étanchéité a été partiellement résolu.

Aujourd'hui ce beau ensemble architectural a besoin d'être rénové.

X. DOCUMENTATION REQUISE

A. Les pièces demandées ci-dessous constituent le minimum requis pour la constitution d'un dossier de présentation. Ce dernier est assemblé par les soins de notre bureau pour être présenté au Jury. Les dossiers feront partie des archives permanentes du Prix qui seront mises à la disposition du public.

Tous les documents doivent être clairement identifiés et ne devront ni être reliés ni collés. Les photos et les diapositives devront être accompagnées d'une liste des descriptions de chacune des images, ainsi que le nom des photographes et la date de la prise de vue.

1. Carte de situation indiquant clairement la position du projet dans la ville, le quartier, le voisinage ou le site.
2. Dix (10) photographies; de préférence et au maximum de format A4 (18 x 24 centimètres).
3. Vingt (20) diapositives; 24 x 36 millimètres.
4. Plans de référence, au maximum de format A3 (29,7 x 42 centimètres).
Plan de situation, plan de toiture, plan masse;
Plans de chaque niveau;
Façades;
Coupe.
5. Curriculum vitae, ou brochure de la compagnie.

B. Toute documentation supplémentaire est la bienvenue; spécifiez-en chacune des pièces soumises.

C. Veuillez indiquer toutes autres sources d'informations relatives au projet, par ex: publications, contacts, etc.

- ADAUA : BP 648 OUAGADOUGOU (Burkina Faso)
- Marcel LAUPER : Rue de la Servette 35
TEL : 34.96.35
1202 - GENEVE (Suisse)
- IPD (Bureau de Genève) (Mr. Jacques MOYNAT)
CP 38 - FAX N° 00417440011 - 0041 22 7400011
1211 - GENEVE 20 (Suisse)

Veuillez noter que la soumission de ce dossier est une condition préalable pour se présenter comme candidat au Prix. Toutes les informations contenues dans le dossier seront gardées strictement confidentielles jusqu'à l'attribution du prix. Les documents constituant le dossier pourront, par la suite, être mis à disposition par le Prix Aga Khan d'Architecture auquel vous concédez par la présente, pour la durée légale du droit d'auteur (et de tous droits connexes), une licence non-exclusive, lui permettant de reproduire ces documents ou d'en autoriser la reproduction partout dans le monde.

Signature

Nom (en caractère d'imprimerie) FALL MALICK, Directeur IPD/AOS Date 13/09/91

Tout matériel doit être envoyé à l'adresse suivante:

Le Prix Aga Khan d'Architecture

Section de la Procédure
32, chemin des Crêts-de-Pregny
1218 Grand-Saconnex
Genève, Suisse

Téléphone: (22) 798 90 70

Télécopie (22) 798 93 91

Télex 415 418 AKAA CH